

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.681.013.1 DU 31 MARS 1992

## Doseuses pondérales OPEM modèle D30/T77

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

### FABRICANT

Société OPEM, Via G. Mercalli 16/A Area Ind.  
Spip, 43100 Parme (Italie).

### DEMANDEUR

Société AEI, 5, boulevard Marcel Pourtout,  
92500 Rueil Malmaison.

### CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales OPEM modèle D30/T77 sont destinées au conditionnement par pesées nettes de produits granuleux, pulvérulents ou en petits morceaux (vis, clous, petits biscuits, ...) ainsi que de produits tels que le fromage râpé et comprennent :

1° Un dispositif d'alimentation du produit à 3 débits par couloirs vibrants,

2° Une unité de pesage comprenant :

– un dispositif récepteur de charge constitué par une benne à fond ouvrant dans laquelle se déverse le produit amené par le couloir vibrant. Cette benne et son support prennent appui sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.

– un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :

• un dispositif indicateur numérique (dénommé T77) dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

• un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de

contrainte à point d'appui central TEDEA type 1010 ( $E_{max} = 5 \text{ kg}$ ).

3° Les dispositifs suivants :

- dispositif manuel de mise à zéro,
- dispositif automatique et intermittent de mise à zéro,
- dispositif semi-automatique de tare,
- dispositif automatique et permanent de tare (peut être inhibé)
- dispositif semi-automatique de prédétermination de masses (consignes, points de coupure),
- dispositif semi-automatique de prédétermination de valeurs limites (tolérances),
- dispositif de contrôle des pesées par rapport aux tolérances inférieures,
- dispositif de contrôle des pesées par rapport aux tolérances supérieures (peut être inhibé),
- dispositif d'indication et d'éjection des pesées légères par rapport aux valeurs de tolérance inférieure,
- dispositif de correction automatique des pesées légères par rapport aux valeurs de tolérances inférieure (option),
- dispositif d'indication et d'éjection des pesées lourdes par rapport aux valeurs de tolérance supérieure (option).

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- unité de pesage :
  - $500 \text{ g} \leq \text{Max} \leq 2\,500 \text{ g}$
  - Nombre maximal d'échelons : 500
  - $\text{Min} \geq \text{Max}/10$
- doseuse :
  - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max
  - températures d'utilisation :  $0 \text{ }^\circ\text{C}$ ,  $+ 35 \text{ }^\circ\text{C}$
  - cadence : selon le produit, elle peut atteindre 15 pesées par minute à 400 g et 7 pesées par minute à 1 kg.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision se présente comme suit :

- Doseuse pondérale OPEM
- Modèle : D30/T77 N° ... Année ...
- Décision n° 92.00.681.013.1 du 31 mars 1992
- Plage de fonctionnement :  
Max = ... g Min = ... g
- Températures d'utilisation : 0 °C, + 35 °C
- Echelon = ... g
- Produit(s)
- Dispersion(s) nominale(s)
- Cadence(s).

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des doseuses pondérales OPEM modèle D30/T77 est effectuée en une phase au lieu d'installation.

### DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

### VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

### ANNEXES

Notice descriptive.

Photographie n° 5688-1.

Schéma de la face avant du dispositif indicateur et de commande n° 5688-2.

Schéma d'ensemble n° 5688-3.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

---

## NOTICE DESCRIPTIVE

Doseuses pondérales OPEM  
modèle D30/T77

Le dispositif indicateur numérique comporte une rangée d'afficheurs destinée à visualiser les valeurs de masse pesées ou prédéterminées selon le mode de travail dans lequel on se trouve (voir position du sélecteur "TARAGE - TRAVAIL" décrit ci-dessous).

Ce dispositif comporte également les commandes suivantes :

Sélecteur "CONTROLE DU POIDS" : avec cette commande, on peut placer l'instrument dans l'une des 2 positions suivantes :

- soit en position "MARCHE" ; dans ce cas, les dispositifs de contrôle et d'éjection des pesées hors des tolérances prédéterminées sont mis en œuvre,
- soit en position "ARRET" ; dans ce cas, le dispositif de correction automatique des pesées légères est mis en œuvre ; il n'y a pas de contrôle par rapport à la tolérance supérieure.

Sélecteur "TARAGE - TRAVAIL" :

- la position "TARAGE" place l'instrument hors cycle de dosage et permet à l'opérateur de prédéterminer les différentes valeurs de masse (tolérances, consignes),
- la position "TRAVAIL" permet de passer au mode de fonctionnement automatique (séquence de dosage).

Sélecteur "MAN. - AUT." :

- la position "MAN." impose à l'opérateur d'appuyer sur la commande "DECHARGEMENT

NACELLE" pour vider le dispositif récepteur de charge à la fin d'un cycle de dosage,

- la position "AUT." correspond à un fonctionnement entièrement automatique.

Commande "TOL.-" :

permet de prédéterminer la valeur de la tolérance inférieure des doses,

Commande "TOL.+" :

permet de prédéterminer la valeur de la tolérance supérieure des doses,

Commande "1 DEGROS" :

permet de déterminer la valeur de masse correspondant au passage du grand débit au débit moyen,

Commande "2 DEGROS" :

permet de déterminer la valeur de masse correspondant au passage du débit moyen au petit débit,

Commande "FIN DE POIDS" :

permet de déterminer le point de coupure de l'alimentation,

Commandes "VARIATIONS "+" et "-" :

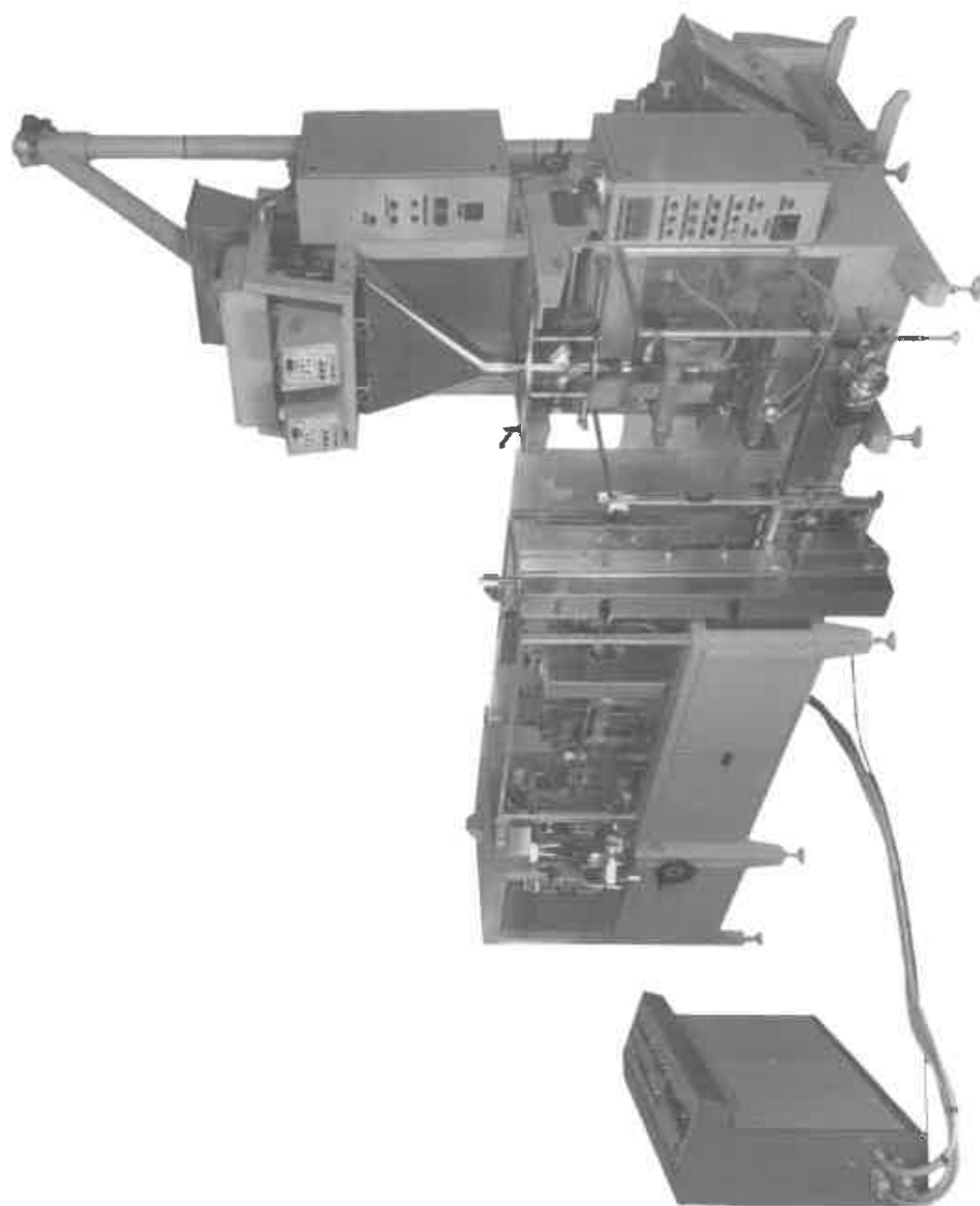
en appuyant simultanément sur l'une de ces commandes et sur l'une des commandes "TOL.-" ou "TOL.+", on peut soit augmenter soit diminuer les valeurs de tolérance.

Potentiomètres "FINITION", "DEGROSSISSAGE" et "ALIMENTATION" :

Ces commandes permettent de régler l'amplitude des vibrations des différents couloirs vibrants constituant le dispositif d'alimentation en produit.

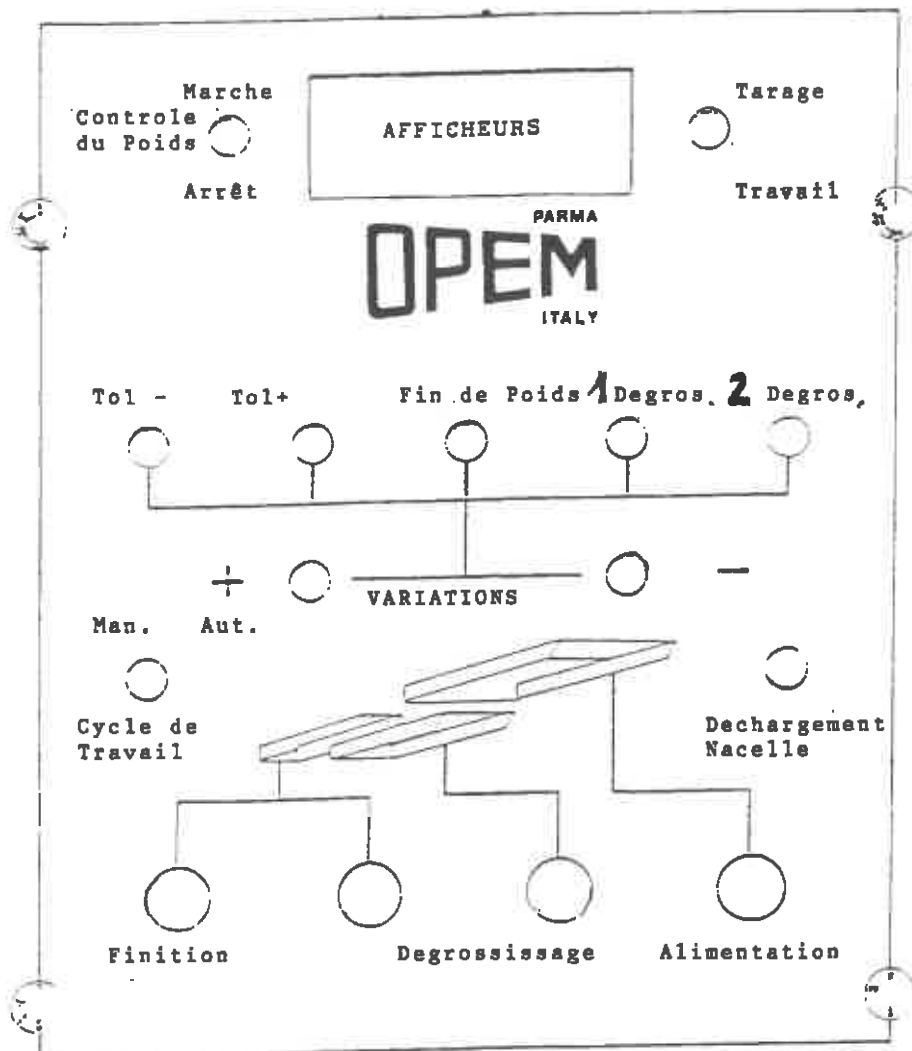


**■ N° 5688-1**  
**DOSEUSES PONDERALES OPEM D30/T77**



■ N° 5688-2  
DOSEUSES PONDERALES OPEM D30/T77

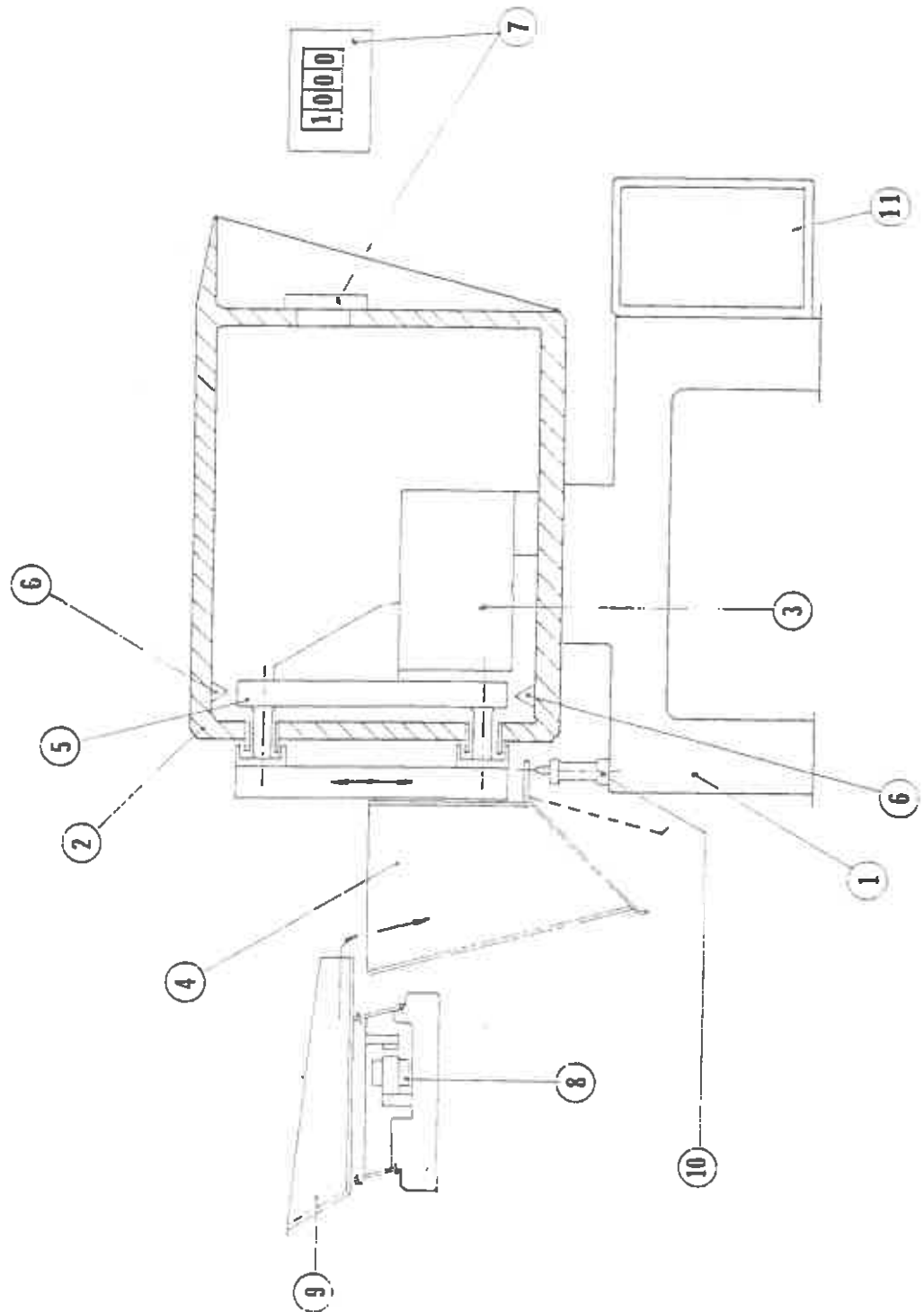
*Schéma de la face avant*



■ N° 5688-3

DOSEUSES PONDERALES OPEM D30/T77

Schéma d'ensemble



- 1 Châssis
- 2 Structure de l'unité de pesage
- 3 Capteur à jauges de contrainte
- 4 Benne réceptrice de charge
- 5 Support de la benne
- 6 Butées de sécurité

- 7 Dispositif indicateur
- 8 Vibreur
- 9 Couloir vibrant
- 10 Piston pneumatique de commande d'arrêt du fond de la benne
- 11 Panneau de commande